

## Planning des formations Cinévif 2019

### 1) Ateliers

Date	Contenu	Animateurs	Nombre de participants	Lieu
12 janvier	Caméra numérique	P. Lanza / M. Pouillot	30 maximum	Sannois
16 Février	Visionnage + Jurés	A. Farhi / D. Bourg	12 maximum	Sannois
16 Mars	Scénario (drame)	D. Bourg	8 maximum	La Boissière-Ecole
27 Avril	Scénario (comédie)	D. Bourg	8 maximum	La Boissière-Ecole
25 mai	Utilisation des micros HF	P. Lanza	Illimité	Le Chesnay ? Précision après l'AG du club du Chesnay le 16 janvier
15 juin (date à confirmer)	Droit à l'image, droit d'auteur et droit de citation	A. Farhi / Un expert	Illimité	Le Chesnay ? Précision après l'AG du club du Chesnay le 16 janvier
Septembre (date à préciser)	L'interview	P. Lanza / D. Bourg	Illimité	Athis-Mons
Octobre (date à préciser)	Apprendre à se servir de son matériel [ou] « La captation à l'image » (théorie)	P. Lanza / D. Bourg	Illimité	Athis-Mons
Novembre (date à préciser)	Le montage et ses difficultés (niveau 1)	D. Bourg	Illimité	Sannois
Décembre (date à préciser)	Le montage et ses difficultés (niveau 2)	D. Bourg	Illimité	Sannois

2) A ces ateliers coordonnés par Didier Bourg pourraient s'ajouter des modules complets animés par la « Commission Formation » de Cinévif dont sont actuellement membres Daniel Matoré et Patrick Lanza. Il a notamment été envisagé, dans le prolongement des formations « son » de 2018 : « captation d'un spectacle », « réalisation d'une fiction », « réalisation d'un documentaire ». La faisabilité éventuelle de ces actions est cependant encore à l'étude compte tenu de la « lourdeur » de leur organisation.

# Présentation des ateliers 2019 de Cinévif

## **12 janvier – Caméra numérique**

Les inscriptions sont closes.

## **16 février – Visionnage critique + Jurés (12 maximum)**

Les films concernés peuvent être aussi bien des documentaires, que des fictions ou toute autre forme de production audiovisuelle. Vous vous inscrivez soit pour le visionnage de votre film (et la participation au visionnage du film des autres participants), soit pour la formation de jurés. Après une présentation générale, les deux groupes sont séparés durant la matinée. Les jurés travaillent sur l'analyse de films avec Alexandrine Farhi. Les stagiaires qui présentent un film en font une analyse collective critique mais bienveillante avec Didier Bourg. La formation a notamment pour fonction de permettre à des réalisateurs qui présentent un film au régional de bénéficier d'un regard plus large que celui de leur club pour corriger éventuellement leur production. L'après-midi, les films sont une nouvelle fois visionnés mais avec cette fois le regard porté par les jurés qui le découvrent et l'analysent à partir de la grille de notation qu'ils auront élaborée durant la matinée.

## **16 mars – Scénario (écrire un drame) (8 maximum)**

Les participants écrivent intégralement un court métrage dramatique, tous ensemble, sous la direction du formateur. Ce scénario pourra être mis en scène dans le cadre de l'éventuel module « Réalisation d'une fiction » de la « Commission Formation ».

## **27 avril – Scénario (écrire une comédie) (8 maximum)**

Les participants écrivent intégralement un court métrage de comédie, tous ensemble, sous la direction du formateur. Ce scénario pourra être mis en scène dans le cadre de l'éventuel module « Réalisation d'une fiction » de la « Commission Formation ».

## **25 mai – Enregistrer avec des micros HF (illimité)**

Il s'agit de comprendre tout ce qui, techniquement, compose les fonctions d'un micro HF et des bandes passantes qu'il utilise. Mais également de saisir pourquoi faire ou non le choix d'utiliser un HF selon les circonstances, en explorant ses champs d'application. L'atelier sera donc à la fois théorique et pratique.

## **15 juin – Droit à l'image, droit d'auteur et droit de citation (illimité)**

Il s'agit, dans un premier temps, avec Alexandrine Farhi, de bien comprendre les champs d'application de ces droits sous l'égide desquels se réalisent la plupart de nos productions. Durant l'après-midi, en compagnie d'un expert et de la formatrice, il sera répondu à toutes les questions très concrètes que vous pouvez vous poser. NB – La date est à confirmer car « l'expert » n'est pas encore déterminé.

### **Septembre (date à préciser) – L'interview (illimité)**

L'interview sera traitée à la fois du point de vue de sa gestion générale (types d'interview, rédaction d'un questionnaire, conduite de l'entretien...) que du point de vue technique dans le domaine audiovisuel : cadre, position de la ou des caméras, position de l'interviewer, dynamique (interview assis, debout, en déplacement...), montage (que garde-t-on d'une interview, pourquoi ?...).

### **Octobre (date à préciser) – Apprendre à se servir de son matériel [ou] « La captation à l'image » (théorie) (illimité)**

En fonction de la captation effective ou non d'un spectacle sous l'égide de la « Commission Formation », il s'agira soit d'une formation théorique et pratique sur la captation (mais en dehors d'une situation réelle de spectacle), avec travail également sur le montage de la captation, soit d'une journée consacrée à l'utilisation de son matériel personnel ou de club. Dans ce second cas, chacun pourra amener son matériel et bénéficier de l'intervention du formateur et des connaissances des autres stagiaires. En amont, en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, des groupes seront définis (son, image, éclairage...). Cette journée ne pourra pas concerner en revanche l'utilisation d'un logiciel de montage.

### **Novembre (date à préciser) – Le montage et ses difficultés (niveau 1) (illimité)**

Chaque stagiaire est un réalisateur. Le formateur est son monteur. A partir de rushes de ce dernier contenant des difficultés de montage spécifiques, le stagiaire donne ses indications au monteur. Chaque montage, d'une durée de quelques secondes à trois minutes, selon les cas, est commenté : choix esthétique, raccords, grammaire du montage, désynchronisation volontaire son-image, recadrage de l'image, astuces...

### **Décembre (date à préciser) – Le montage et ses difficultés (niveau 2) (illimité)**

Même programme mais avec des difficultés différentes.

## **Rappel**

- Les frais de participation aux ateliers sont toujours de 10 euros par journée de formation, avec gratuité pour les membres du club accueillant.
- Les inscriptions aux ateliers se font toujours via Didier Bourg à « didier.bourg@gmail.com » en précisant vos prénom, nom, club d'appartenance, téléphone et mail.